

Encaissement de loyers

Un correspondant du Réseau anti-arnaques signale avoir détecté une annonce frauduleuse originale.

En effet une certaine Marie BUFFET vous propose de collecter ses loyers :

« Je souffre d'un trouble auditif et je dois me faire opérer. Je voyage dès demain avec mon mari. Nous possédons des magasins ainsi que des appartements mis en location et compte tenu de notre indisponibilité pour collecter les loyers je recherche une personne pour effectuer cette tâche».

Une rémunération de 300€ vous est d'ores et déjà proposée pour deux semaines d'essai. Le consommateur qui répondra à cette offre recevra rapidement un chèque de 1800 € : 300€ pour la rémunération prévue, 1500€ à remettre à un peintre chargé de la rénovation d'un appartement.

Le piège est finement réalisé : le chèque de 1800 € qui sera remis à l'encaissement reviendra impayé (*car volé*). Mais, entre-temps, le peintre aura été payé par mandat cash ou par recharges de carte de crédit PCS et le consommateur ne disposant pas de trésorerie se retrouvera avec un découvert en compte de 1800€ !

Cette arnaque relève du « scamming » (*arnaque par ruse*). Par expérience les escrocs sont rarement appréhendés.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)